



Gilles Le Bail face à un public attentif à la MJC lors d'un débat sur l'avenir des associations dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales

**Politique. Quel avenir pour les associations dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales ?**

## La Maison des jeunes et de la culture jette un pavé dans la mare

« Un public attentif composé essentiellement d'usagers, d'élus locaux et de responsables associatifs s'est déplacé samedi après-midi à la MJC pour tenter d'y voir plus clair sur « l'avenir des associations dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales », un débat animé par Gilles Le Bail, délégué général de la Fédération Française des MJC, président du Comité pour les relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (C.N.A.J.E.P.). Une attention due à la bonne connaissance du dossier par l'invité qui a fait état, sans catastrophisme, des problèmes réels auxquels vont être confrontés les associations (lire l'édition de la Marseillaise du vendredi 19 mars).

### Les données du problème

Le conférencier a d'abord résumé les données du problème. « Concrètement, il existe (encore) la clause de compétence générale des Conseils généraux et des Conseils régionaux. Elle permet, en partenariat avec les communes et l'État, de décider de politiques de proximité au plus près des besoins des populations dans les territoires, les associations, conventionnées et subventionnées, jouent dans ce dispositif un rôle incontestable de courroie de transmission. Or, si les deux Collectivités Territoriales (CG et CR fusionnés dans les Métropoles) n'ont plus cette compétence, comment faire et avec qui ? ».

Sachant par ailleurs que cette question essentielle « de clause de compétence » est amenée à se régler au plus tard en juin 2011,

Gilles Le Bail a insisté sur l'importance politique de l'enjeu : « Une fois le cordon ombilical coupé entre les associations et le politique au moment où la distance se creuse entre les citoyens et les politiques, qui va assurer le lien social ? ».

### Analyses et propositions

Les analyses et les propositions du public ont été nombreuses et diverses. Pour Florian Salazar-Martin, adjoint à la culture : « on

### « Faire vivre les propositions alternatives »

Florian Salazar-Martin, adjoint à la culture de la ville de Martigues, a reconnu dans une intervention à la fin du débat que « l'on a mis effectivement chacun à distance dans son champs d'activités et dans son territoire (NDLR : associations d'un côté et politiques de l'autre). Or, il faut regarder les autres, voir où ils en sont, mieux se parler et construire une alternative au problème posé ». Et ce dernier d'indiquer en conclusion de son intervention : « dans la continuité de la manifestation des maires à Paris (tous partis politiques confondus) pour protester contre la réforme des Collectivités Territoriales, une phase nationale de résistance est à organiser en y intégrant des propositions (celles du Manifeste des MJC en particulier). Reste maintenant à faire vivre ces propositions le plus largement possible ».

recentralise bel et bien en tirant un trait sur les politiques d'équipements et de services mises en place par les communes (...) alors qu'il faudrait au contraire approfondir la décentralisation en donnant de nouveaux pouvoirs aux gens dans les associations. Demain, on ne pourra plus le faire car les communes n'auront plus de pouvoirs et les associations plus de moyens ».

Le responsable de la MJC d'Usès a regretté « la tendance à demander aux associations de se faire sponsoriser » et s'est positionné comme d'autres participants en faveur « de démarches à multiplier par les associations pour expliquer aux habitants les risques inhérents à cette réforme ».

Et ce dernier d'ajouter « même si c'est difficile, c'est par la confrontation que l'on va faire avancer le débat même si les citoyens préfèrent se laisser gouverner plutôt que gouverner ».

Globalement, les participants se sont accordés sur quelques principes (reformulés à peu près en ces termes par Gilles Le Bail : « le domaine d'intervention des associations n'est pas une marchandise, l'intérêt général doit être décidé et évalué par le plus grand nombre et la gouvernance des territoires ne doit pas être monopolisée par un organisme centralisateur ». Des idées et des propositions que le conférencier s'est engagé à faire remonter aux politiques et aux responsables associatifs dans le cadre de ses missions. En attendant, la résistance à la RCT a fait une incursion remarquée et « vivifiante » samedi dernier dans l'univers associatif martégial.

**Châteauneuf. Une partie des salariés de Carrefour dans l'action.**

## Sensibiliser la clientèle

« Je signe parce que vous êtes trop gentils » : la dame s'adresse aux employés qui ont organisé un débrayage, vendredi matin, devant les portes de la grande surface Carrefour à Châteauneuf-lès-Martigues. Une action pour dénoncer « un engouement de rentabilité » de la part du PDG de Carrefour France sur demande des actionnaires, et pour dire son « refus d'être pris en otage dans le jeu de la financiarisation engagée par le groupe ». Un mouvement relayé par les pays du « G4 », Espagne, Italie, Belgique et bien sûr France où Carrefour est implanté. Pour le délégué syndical de la CGT, c'est le client qui va en pâtir : « moins d'employés dans les rayons donc moins de produits à l'étalage, des caisses automatiques qui privent du contact avec les hôtesse de caisse, plus de découpe en boucherie, tout arrivera déjà emballé, plus de pesée aux fruits et légumes, finalement, c'est une baisse du service au client ». Pour lui, la pesée, c'est la possibilité de reclasser des personnes qui ont des difficultés : « on ne pourra plus le faire, ils seront tout simplement licenciés ». Il dénonce aussi les contrats précaires : « on embauche des contrats pro, c'est à dire des contrats de 15 jours payés par l'ANPE, il faut quand même le dire ! Ou alors, c'est des contrats de 7 mois sur lesquels l'employeur ne paye pas de charges. Sans parler les temps

partiels imposés et des salaires dérisoires... ». Il évoque aussi une externalisation des services financiers qui passeront par Cérélem ou le groupe BNP-Paribas, ce qui entraînerait de nouveaux contrats à des conditions moins avantageuses. Le fameux slogan « le positif est de retour » à du mal à passer, quand le groupe a supprimé 5000 postes alors que dans le même temps il a engrangé un résultat net de plus d'un milliard d'euros en 2009.

Les salariés ont donc décidé de s'adresser aux clients pour les informer et leur demander de signer une pétition pour « des embauches immédiates et améliorer le service qui nous est dû » : et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils trouvent un écho favorable. Rares sont ceux qui passent sans s'arrêter ou prendre un tract. La liste des signatures s'allonge très rapidement : « moi, je signe parce que ma fille travaille à Carrefour, alors forcément, je les soutiens », dit dans un grand sourire une cliente.

Les pétitions seront envoyées au siège du groupe dans l'espoir de faire infléchir la direction par la clientèle. Un monsieur s'avance : « je signe où ? ».

NATHALIE PICHON

« La direction du magasin n'a pas souhaité l'exprimer et nous a renvoyé au siège du Groupe, où nous n'avons réussi à joindre personne.



Les salariés CGT devant le magasin Carrefour avec les listes de pétitions.